

LES

# clochers



DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE

№19

decembre 2024

## SOMMAIRE

Editorial	2
Garand de la mémoire	3
La fin du cuivre	4
Station d'épuration	5
Actualité du parc	6
Etang du Chédouet	7
Musée du vélo	7
Gén. Mouvements	8
Les Ecoles - MAM	9
France Ruralité	10
Cimetière	10
Maison médicale	11
Sports et Loisirs	12-13
Commémorations	14-15
Lignièrès-la-Carelle	15
La Fresnaye/Chédouet	16
Roullée	17
Chassé - Montigny	18
St Rigomer des Bois	19-20

Garand  
de la mémoire  
au défilé  
du 14 juillet...



à lire en page 3



## EDITORIAL

André Trottet - Maire de Villeneuve-en-Perseigne

Le conseil municipal de Villeneuve-en-Perseigne s'engage dans un dossier important sur la gestion et l'aménagement de nos cimetières, et ce pour le respect de nos défunts. C'est un programme qui s'étalera sur 2-3 ans, du fait de sa diversité et l'application de procédures complexes.

D'ici quelques mois j'aurai exercé trente années de mandat de maire de la commune de la Fresnaye-sur-Chédouet puis de Villeneuve-en-Perseigne. Mon engagement est lié à la perception que j'avais de ma commune : on n'en parlait pas en bien et on la définissait comme un territoire peu développé et fragile. J'ai voulu corriger cette appréciation. Aussi, dès le début, je me suis donné un cap, une vision.

J'ai souhaité donner à notre population un niveau de services (administratif, éducatif, commercial, santé, sportif...) qui permette une qualité de vie n'ayant rien à envier à d'autres collectivités. Je me devais d'être attentif et curieux pour améliorer la vie de tous les jours, cela passe par :  
- Un très haut niveau d'investissement et d'aménagement de notre territoire, avec un montant d'aides élevé.

Bulletin municipal semestriel  
élaboré par la commission communication-information  
Directeur de la publication : André Trottet  
Conception graphique et mise en page : Chantal Patras  
Impression : Auffret-Plessix - 72600 Mamers

- La volonté de maintenir un niveau d'endettement au-dessous des communes appartenant à notre strate. Un endettement maîtrisé est une bonne chose pour bonifier le niveau de l'investissement.

Malgré le fait d'avoir un taux communal de la taxe foncière des propriétés bâties et non bâties le plus faible de 31 communes de la Communauté Urbaine d'Alençon, nous avons décidé de réduire ces deux taux de 5% pour 2024. Le journal « Le Maine Libre » du 24 septembre 2024, nous a informé que Villeneuve-en-Perseigne avait le taux de la taxe foncière bâtie le plus faible des communes sarthoises. Et nous sommes parmi les 25 villes françaises de plus de 1000 habitants à avoir effectué la plus forte baisse du taux en 2024. Cela relève d'une véritable volonté politique.

J'essaie d'œuvrer à l'amélioration de notre territoire avec une attention particulière sur l'utilisation des finances publiques. Mais la vie de nos communes rurales reste fragile. Ces dernières souffrent de l'absence d'une véritable volonté politique de l'habitat pour contribuer à un développement démographique et par là un meilleur équilibre.

Alors oui, c'est une bonne chose d'avoir engagé un haut niveau d'investissement au cours des années antérieures, période sans doute plus favorable que celle qui s'ouvre devant nous.

### Avis d'imposition

Le conseil municipal de Villeneuve en Perseigne a voté la baisse des taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

	2023	2024
<b>bâti</b>	<b>25,72 %</b>	<b>24,42 %</b>
<b>non bâti</b>	<b>8,03 %</b>	<b>7,60 %</b>

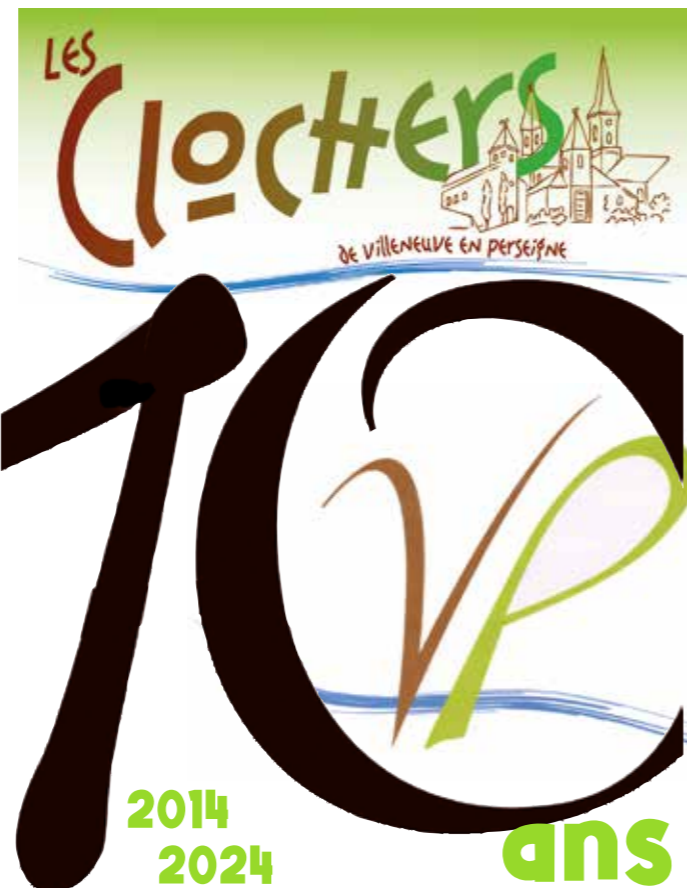
Autres modifications sur vos avis d'imposition 2024 :

- La valeur locative servant de base aux calculs, a été revalorisée de 3,90% au niveau national.

- La taxe GEMAPI a légèrement baissé de 0,37% à 0,344%. Cette taxe s'applique pour prendre en charge les dépenses d'investissement au niveau des zones humides et cours d'eau. En fonction d'un programme pluriannuel précisément chiffré et suivant le niveau d'aide de l'agence de l'eau, chaque année la taxe GEMAPI est calculée afin de permettre l'équilibre financier de ce programme, qui relève d'un budget autonome.

- La taxe d'ordures ménagères est passée de 8,12% à 10,90% soit +34,23% ! Cette forte augmentation est due à la hausse du traitement des ordures ménagères par incinération au Mans, où sont emmenées les ordures ménagères de la CUA. Malgré cela, le coût du traitement en centre technique d'enfouissement a augmenté du double.

Ce budget est un budget autonome. Il doit être équilibré avec la taxe, sans recourir au budget principal. En plus, il a fallu corriger, en 2024, le déficit enregistré en 2023. Si on peut largement discuter de la fiscalité de la CUA, les ordures ménagères constituent une dépense subie avec de faibles marges de manœuvre. Le niveau actuel de la taxe reste néanmoins inférieur à beaucoup de collectivités ornaïses et sarthoises.



## L'association GARAND DE LA MÉMOIRE au défilé du 14 juillet



Garand de la mémoire a été sélectionné pour l'animation initiale du défilé du 14 Juillet, placé sous le signe du 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement et de la libération. Quelle aventure !!!

Une semaine d'entraînement pour nos « Garand » sur Paris à enchaîner tous les matins à 4h les allers-retours sur l'Avenue Foch. Oui, cette année le défilé a eu lieu sur l'Avenue Foch afin de laisser libres les Champs Elysées pour les jeux olympiques.

« Quel honneur, pour nous d'avoir été sélectionnés pour le défilé du 14 Juillet... Inimaginable... La dernière fois que les troupes ont défilé un 14 Juillet sur l'avenue Foch c'était en 1918, la guerre n'était même pas terminée... » précise Alexandre, président.

Départ d'Alençon le dimanche 7 juillet à 14h00. Le char Montereau et les véhicules des membres sont chargés sur 2 camions porte-chars. Les membres arrivent sur l'avenue Foch vers 17h00 pour décharger leurs engins, première roulade sur l'avenue pour déposer les véhicules au poste de contrôle. Quel plaisir l'avenue Foch rien que pour nous... un régal.

Aux alentours de 19h00, il a fallu rejoindre l'Hôtel des Invalides pour décharger le char Montereau. Ensuite nous avons pris nos quartiers à la caserne de pompiers de Gennevilliers qui a accepté de nous héberger pendant la semaine.



Premier jour des répétitions, Les réveils sonnent très tôt (3h30) mais il fallait déplacer les véhicules et gérer les premières répétitions des membres. Nous avons attendu notre tour en écoutant l'orchestre des sapeurs-pompiers de Paris. Leurs musiques sont encore dans les mémoires de certains de nos membres.

Notre tour arrive, la première répétition a été compliquée et il a vite fallu se remettre en question. Le Général Abad, gouverneur de Paris est venu à notre rencontre pour nous rassurer car il s'agissait de la première répétition : « Vous avez une semaine pour vous préparer »

Dès le deuxième jour, les chaînes de télévision, des ministres et l'Etat-major des armées sont présents. Un peu de stress commence à se faire sentir, la répétition se passe très bien, rien de comparable à la veille. Cette fois c'est le Général Burkhard, Chef d'état-major des armées de la France qui vient à notre rencontre.

Un moment d'émotion pour les Garand de la Mémoire, le Général a offert aux membres présents son « coin »



La fatigue commence à se faire sentir en milieu de semaine... mais nous ne lâchons rien.

Le vendredi Anne-Claire Coudray en personne vient à notre rencontre pour présenter l'interview du dimanche matin. Un moment sympathique avec cette journaliste abordable et simple.

Le samedi après-midi toute l'équipe de Garand est présente. C'est le moment pour nous de faire notre dernière répétition et de présenter notre travail aux absents. Le soir a été consacré au nettoyage des véhicules et aux derniers contrôles mécaniques pour penser à autre chose et déstresser un peu...

Après les entraînements de la semaine, le dimanche 14 juillet matin, à 6h30, le stress est à son maximum... les membres



de l'association sont concentrés, répètent une dernière fois les mouvements à vide...

7h00 - TF1 et Anne-Claire Coudray arrivent pour notre interview, le temps d'une remontée de l'avenue Foch.

Le Top départ est donné, le stress disparu, maintenant il faut passer à l'action, 15 minutes de bonheur.

Nos véhicules circulent devant la tribune présidentielle, devant les militaires qui scrutent nos mouvements... Notre énorme drapeau Français est déployé devant la tribune le temps de la chanson douce France.

Arrive le moment le plus compliqué des entraînements, le pliage de cet énorme drapeau.

Le moment de quitter le plateau est arrivé sous les applaudissements des tribunes qui ont fait chaud au cœur de tous nos membres.

Après le défilé, les véhicules ont dû se rendre aux Invalides, passage par les Champs Elysées... Là une nuée de personnes attend le convoi de GARAND DE LA MÉMOIRE... un tonnerre d'applaudissements de joie, des cris de bonheur inondent l'association.

« Je n'ai jamais vu autant de monde nous applaudir, au moins 50000 personnes en plus des militaires actifs, une vraie libération de Paris ça fait chaud au cœur. » se souvient Claire, membre de l'association.

Des larmes d'émotion ont coulé sur plusieurs visages. Du bonheur et un honneur de représenter la France.

Garand de la mémoire remercie toutes les personnes qui ont réussi à rendre ce rêve possible...

## La fin du réseau Cuivre, mais pas la fin du téléphone fixe

**Ce qui va changer!** En France, le réseau en cuivre traditionnellement utilisé pour les services téléphoniques et l'internet ADSL va évoluer vers des technologies plus modernes d'ici 2030. Notre commune va être concernée selon un calendrier à venir.

Si vous n'avez pas encore adopté la fibre, ou une autre solution très haut débit, il est temps de faire évoluer votre abonnement. Pour ceux qui préfèrent uniquement une ligne téléphonique fixe sans accès internet, il existe des abonnements téléphoniques simples sans service internet (selon les opérateurs).

**Ce n'est pas la fin de la téléphonie fixe** Mais plutôt son évolution vers de nouvelles technologies, notamment la fibre. Si vous êtes client ADSL, pour continuer à profiter de vos services internet, TV et téléphonique, il est important de faire évoluer votre abonnement ADSL, ou simplement de garder sa ligne fixe. Si votre commune n'est pas encore concernée par l'arrêt du Cuivre (calendrier à

venir) et que vous êtes éligible à la fibre, n'attendez pas et faites évoluer votre abonnement dès maintenant (contacter un opérateur).

### Si vous êtes client d'un abonnement téléphonique fixe

Vous voulez garder l'abonnement de votre téléphone fixe. Rassurez-vous, il existe un abonnement également sur la fibre, sans accès à internet (suivant les opérateurs).

### Le téléphone fixe ne va pas disparaître

Au contraire, il va évoluer grâce à de nouvelles technologies, notamment la fibre. Cela signifie que vous pourrez continuer à profiter de votre téléphone fixe, et cela avec une qualité de connexion améliorée. Restez attentif aux courriers et mails de votre opérateur. Il vous informera en temps voulu sur la marche à suivre pour faire évoluer votre abonnement.



### La télésurveillance et la télé assistance pour les particuliers

Vous utilisez à titre personnel un système de télésurveillance pour la sécurité de votre habitation, ou un système de télé assistance pour entrer en contact avec un centre d'assistance ou déclencher une alerte en cas de problème? Les fournisseurs de ces services proposent des solutions sur différentes technologies de téléphonie. Quand vous serez amenés à passer sur une autre technologie de téléphonie fixe, rapprochez-vous de votre fournisseur de service qui vous indiquera si votre matériel actuel est compatible avec une nouvelle installation sur la fibre.

La commune de Villeneuve en Perseigne n'est pas à ce jour concernée par la fin de réseau cuivre, mais le sera avant 2030 (des communes de la Sarthe sont déjà concernées pour 2026). Pour éviter un engorgement auprès des opérateurs pour se raccorder à la fibre et éviter d'avoir une rupture de services, anticipez en contactant un opérateur ou Sartel au 0 800 800 617 et en vérifiant votre éligibilité à la fibre sur le site de [www.Sartel.fr](http://www.Sartel.fr)

# La station d'épuration fait peau neuve

Depuis plusieurs mois, la station d'épuration communale se trouve en restructuration, via la refonte des lagunes existantes combinée à la réalisation d'un filtre planté de roseaux. Ce procédé de traitement mixte (massifs filtres plantés de végétaux + lagunes) permettra une amélioration substantielle du traitement des eaux usées de la commune, pour une meilleure protection de notre environnement immédiat. En outre, la mise en place d'un filtre planté de roseaux assurera une élimination quasi-totale des matières en suspension contenues dans les eaux usées, ainsi qu'une dégradation très efficace de la matière organique. Les deux lagunes finales, maintenues en l'état et réhabilitées, affineront le traitement des polluants les plus sensibles pour notre milieu récepteur (azote et phosphore). Pilotés par la Communauté Urbaine d'Alençon, les travaux de réhabilitation de la station sont réalisés par l'entreprise E.R.S.E. (Etude-Réalisation de Station d'Épuration), basée à Rochecorbon (37), sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études SA2E, représenté par M. Rauline.



La nouvelle station devrait être en service d'ici au début de l'année 2025.

## Travaux Mairie de Chassé-Montigny

Après de nombreux mois à travailler et à réfléchir sur l'agrandissement de la mairie de Chassé, le conseil municipal a adopté le projet le lundi 30 septembre 2024 avec 19 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, l'autorisation de déposer le permis de construire. Je suis reconnaissant envers tous mes collègues conseillers qui ont voté pour ce projet que je défends et que j'approuve pour le bien des résidents de Chassé et de Montigny. Il est important de souligner que ces travaux, qui n'étaient pas prévus en début de mandat, sont la suite de la fermeture de la mairie de Montigny, où le bail s'est terminé à la fin de l'année 2022. M. Trottet a proposé d'installer la mairie de Montigny avec celle de Chassé, et le conseil municipal a donné son accord. Il fallait que nous réfléchissions à quelques extensions pour le bien de tous. Plusieurs options ont été étudiées pour limiter le budget qui, avec les subventions, sera largement inférieur à 100 000 euros. Nous allons donc mettre en place des sanitaires, même si cela serait superflu pour certains, un local d'archives, car actuellement les archives de Chassé sont dans le grenier de la mairie ou dans l'église et celles de Montigny à la Fresnaye sur chedouet, ce qui n'est pas pratique pour certaines recherches. Nous aurons enfin un hall dans lequel les gens pourront attendre sans avoir à rester dehors sous

la pluie, et surtout respecter les échanges entre la secrétaire et les résidents. Afin de finaliser cet agrandissement, chaque maire délégué aura un bureau pour recevoir ses administrés quand il le souhaitera. L'idée d'avoir deux bureaux n'est pas le fait de vouloir dépenser plus, mais plutôt un choix pour que chaque commune soit bien représentée et identifiée dans ce même lieu. Le maire délégué de Chassé reçoit régulièrement des habitants en fonction de leur disponibilité et non pas seulement le jour de ses permanences. Ce service de proximité est très apprécié de tous et, pour information, la mairie de Chassé reçoit beaucoup de monde lorsque la secrétaire est présente. Je tiens enfin à rappeler que Mr Trottet et le conseil municipal ont toujours insisté pour maintenir les communes déléguées, et ce fut également un engagement devant tous les électeurs. Cela sera par ailleurs un atout pour l'avenir, car avec cette construction, il sera plus facile de maintenir nos mairies déléguées. Nous aurons des locaux sécurisés et conformes pour accueillir tout public et un lieu confortable pour y travailler. Les prochains conseillers seront donc en mesure de conserver nos mairies déléguées et leurs services.

*Pascal Jouvin, maire de Chassé*



« **N'ayez plus peur de la chute avec les ateliers équilibre** » organisés conjointement par l'espace France Services et l'ASEPT Pays de la Loire (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires).

Ces 10 ateliers de prévention gratuits sont à destination des personnes de plus de 55 ans, retraitées. Les personnes inscrites doivent s'engager à suivre les 10 séances. Vous avez besoin de retrouver la confiance en votre équilibre? Vous souhaitez préserver votre mobilité et votre autonomie? Vous voulez reprendre une activité physique en douceur? Les ateliers Equilibre s'adressent à vous! Par des exercices en groupe, des suggestions d'exercices à domicile et des conseils de prévention, il aborde l'équilibre sous tous les angles.

*Durée d'une séance : 1h30*

*Lieu : Salle polyvalente de la Fresnaye sur Chédouet*

*Dates 2025 : les mardis 25 février, 4 mars, 11 mars, 18 mars 25 mars 1<sup>er</sup> avril, 22 avril, 29 avril, 6 mai et 13 mai, de 14h30 à 16h.*

*Nombre de places : de 10 à 15 personnes*  
Renseignements et inscription auprès de l'ASEPT au 02 40 41 38 53.



### MISSION LOCALE

un mercredi après-midi sur deux  
Rdv au 02 33 32 05 94

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois  
Rdv au 02 72 88 02 70

### ASSISTANTE SOCIALE

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois  
Rdv au 02 43 31 16 61

### PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

sur rendez-vous au 02 43 31 16 61

### CONSEILLER NUMERIQUE

Une semaine sur deux (le mardi après-midi)  
Rdv : 02 72 88 02 70



La création d'un compte SIA avant le 31 décembre 2024 est obligatoire pour les détenteurs d'armes titulaires d'un permis de chasser ou d'une licence de la Fédération française de tir pour la pratique du tir.

À partir de l'ouverture de votre compte SIA, vous avez 6 mois pour compléter les informations concernant les armes qui sont dans votre râtelier numérique provisoire. Le système d'information sur les armes (SIA) sera progressivement ouvert aux autres détenteurs d'armes particuliers. Cette démarche est à effectuer en ligne sur le site : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/>

En cas de besoin, l'Espace France Services peut vous aider à créer votre compte SIA (prise de rendez-vous au 02 72 88 02 70).

L'équipe France Services est désormais constituée de Madame Myriam Leclerc et Madame Mandy Laisné. La prise de rendez-vous est nécessaire au 02 72 88 02 70.

*Lundi : 10h - 13h*

*Mardi : 13h30 - 17h*

*Mercredi : 13h - 18h*

*Jeudi : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h*

*Vendredi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h*



Vous avez un projet de rénovation énergétique? Nous vous conseillons de contacter dans un premier temps un conseiller France Renov' au 0808 800 700 (appel gratuit). Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition. Vous obtiendrez des conseils sur les travaux envisagés et vous pourrez savoir si vous êtes éligible à la « Prime Renov' ». Une fois l'accord oral obtenu, un dossier est à déposer en ligne sur le site : [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)

En cas de besoin, l'Espace France Services peut vous aider dans cette démarche de création de dossier (prise de rendez-vous au 02.72.88.02.70).



Vous avez un projet d'aménagement de votre logement suite à une perte d'autonomie ou une situation de handicap? Les conseillers France Renov' sont à votre écoute au 0808 800 700 (appel gratuit) et pourront vous informer sur la « Prime Adapt' ».

## L'actualité du parc sur votre commune

### Chantier de restauration de la Bruyère Louis en forêt de Perseigne

C'est sous une journée pluvieuse le 25 septembre dernier qu'une classe de BTS « Gestion Protection de la Nature » est venue réaliser un chantier sur le site de la Bruyère Louis en forêt domaniale de Perseigne encadrée par le Parc naturel régional et Géoparc mondial UNESCO Normandie-Maine, avec l'aval préalable de l'Office national des forêts gestionnaire des lieux. Ce site naturel composé principalement de landes sèches a bénéficié en 2022 d'un important travail de restauration piloté par Parc naturel régional et Géoparc mondial UNESCO Normandie-Maine et financé en grande partie par le plan France Relance de l'Etat.

Cela avait permis de lutter contre la colonisation importante de la fougère aigle qui avait tendance à « étouffer » les autres espèces présentes sur l'emprise. Ces travaux avaient conduit à un décapage superficiel du sol afin de retirer les fougères mais également leur système racinaire et ainsi permettre le retour des bruyères, callunes et myrtilles plus caractéristiques des milieux de lande.

Comme le montre les photos, le résultat deux années après est plutôt satisfaisant d'un point de vue écologique avec un retour progressif d'une végétation diversifiée. Toutefois, nous avons constaté depuis plusieurs mois le retour de la fougère sous forme de touffes de plus en plus dense.

Plutôt que de faire intervenir, à nouveau, des machines au risque d'avoir un impact fort sur le milieu, il a donc été décidé d'opter pour un arrachage manuel avec pour objectif de retirer la fronde mais aussi une partie du système racinaire afin de fatiguer autant que possible la plante. Après un premier test effectué en juin 2024 via un chantier participatif, il a été décidé de reproduire cet effort avec l'appui d'une classe de BTS de la Maison familiale rurale des Forges (venant de la Ferté-Bernard). En une journée de chantier, ce sont un peu plus de 2 ha de landes restaurées qui ont pu bénéficier de cet arrachage sélectif.

Cette démarche devrait permettre le retour progressif de la lande, même si le travail n'est certainement pas terminé et des contrôles (voire de nouveaux chantiers) seront probablement à prévoir pour les années à venir.



Bruyère Louis en 2021 avant les travaux de restauration  
© L. Leprince - PNRNM



Bruyère Louis en 2023 après les travaux de restauration  
© J. Primat - PNRNM



Chantier du 25 septembre  
© L. Blondel-Amour - PNRNM



Résultat après le chantier  
© L. Blondel-Amour - PNRNM

## L'étang de Chedouet

Les pêcheurs étaient bien au rendez-vous tout au long de cette saison plutôt humide ! De nombreux travaux importants ont été effectués : le curage du fossé séparant les habitations de La Fresnaye de l'étang, la réfection et la mise en sécurité du moine, l'enrochement d'une partie des berges avec plus de 250 pieux et l'encassement de l'allée entre les bassins et l'étang de 20 cm pour éviter toute inondation et rendre la promenade possible tout le long de l'année en découvrant le parcours pédagogique. Les membres actifs de l'association qui veillent quotidiennement au bon respect du règlement du site, ont installé des tables de pique-nique et bancs supplémentaires et ont initié, à la pêche, des élèves de l'école privée et publique.



Photos : Christian Dupont

## Musée du Vélo Bilan de la saison 2024

### Fréquentation et groupes

La saison 2024 a été marquée par une augmentation des visites, avec un flux constant de groupes tout au long de l'année. Les groupes scolaires ont été particulièrement nombreux, notamment :

- Visite de l'école privée Sainte Jeanne d'Arc: les élèves de cette école sont venus découvrir le musée le 27 septembre 2024.
- Collège Notre Dame: comme chaque année, les élèves de 5<sup>e</sup> du collège Notre Dame sont venus au musée, effectuant une visite à vélo. Ce rendez-vous annuel reste un événement incontournable, alliant sport et culture pour les jeunes.

### Exposition temporaire

Paris-Brest-Paris: une exposition temporaire a été organisée pendant près de deux mois, retraçant l'histoire de la célèbre course cycliste Paris-Brest-Paris, de sa création à nos jours. L'exposition a également présenté des photographies prises



lors du passage des cyclistes devant le musée, créant un lien fort entre le musée et cet événement emblématique.  
**Visite médiatique**  
Une attention particulière a été portée au musée cette année avec la venue de l'équipe de la chaîne de télévision M6 dans le cadre de l'émission

«Les Meilleurs Boulangers de France». Cette émission qui propose de découvrir des lieux atypiques a sélectionné notre musée. Une belle mise en lumière à l'échelle nationale pour faire connaître notre patrimoine local.



### Concours de Belote

Mardi 19 novembre, Lignéres la Carelle  
Samedi 7 décembre, Blèves

### Assemblée Générale des Clubs

Vendredi 3 janvier 2025, 10 heures  
Lignéres la Carelle  
Vendredi 10 janvier 2025, 14 heures 30  
St Rigomer des Bois  
Jeudi 23 janvier 2025, 14 heures  
Blèves  
Jeudi 30 janvier 2025, 14 heures  
La Fresnaye sur Chédouet  
Jeudi 6 février 2025, 15 heures 30  
Neufchâtel en Saosnois  
Mardi 25 février 2025, 10 heures  
Secteur (St Rigomer des Bois)

Lors de nos rencontres, toutes les quinzaines, les adhérents sont contents de se retrouver pour passer quelques heures dans la bonne humeur autour d'une activité. Ces rendez-vous permettent de prendre des nouvelles des uns et des autres, de sortir de l'isolement et cultiver la solidarité dans nos campagnes.



Un groupe de 24 personnes est parti en croisière sur le Rhin du 5 au 10 octobre  
Un bus nous à conduit à Strasbourg pour embarquer sur le « Beethoven » et avons remonté le Rhin jusqu'à Coblenze avec, au programme, plusieurs visites



La marche cantonale du mardi 24 septembre a réuni 58 personnes à St Rigomer des bois

Nous recherchons, pour nos clubs, des personnes qui veulent s'investir. Les tâches sont multiples : organiser des voyages, organiser des rencontres, et autres services.

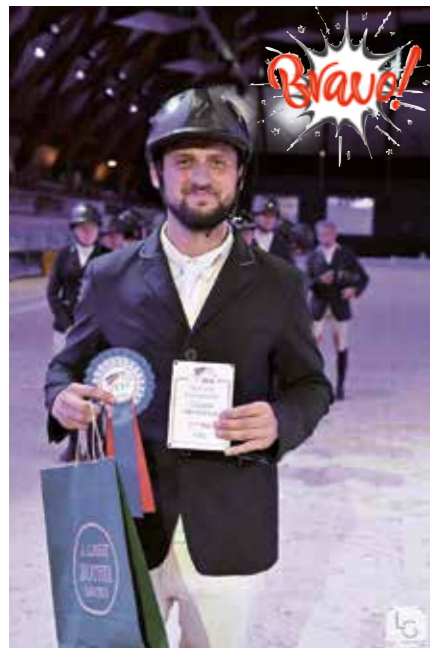
### Venez nous rejoindre...

<b>Présidentes de Secteur</b>	
Béatrice Delorme	06 01 08 80 31
Marie- Claude Buchar	06 77 81 86 66
<b>Président(es) de Clubs</b>	
<b>La Fresnaye</b>	
Daniel Besnard	02 43 33 77 81
<b>Blèves</b>	
Jean-Claude Filleul	02 43 97 80 17
<b>Lignéres</b>	
Nelly Roussel	02 33 26 93 83
<b>Neufchâtel en Saônois</b>	
Annick Guy	02 43 97 73 20
<b>St Rigomer des Bois</b>	
Marie -Claude Buchar	06 77 81 86 66

## Centre équestre «La Menagerie»

Retour en image sur ce super championnat de France des enseignants à Saumur.

Après deux jours de concours à partager la joie et le stress avec les amis, la famille et mon super cheval Clipper, nous nous classons cinquième sur 120 partants.



## Salle de Musique



Les murs de la salle ont été entièrement repeints et un parquet a été posé par quatre membres de Génération mouvements. Nous les remercions vivement pour leur travail . Cette salle est à la disposition des cours de musique et est également destinée à l'association Génération mouvements pour les après-midi consacrés aux jeux de cartes .

du 27 février au 3 mars

FÔIRE 2025  
D'ALENÇON  
ORNEXPO

Participation de la commune de Ville-neuve pour la troisième fois.  
Sur le thème du Vélo : le musée du Vélo sera bien sûr présent.

Plus de 200 exposants répartis sur plus de 6500 m<sup>2</sup> et dans des secteurs variés : la gastronomie, les innovations pratiques, le meuble, l'automobile... et de nombreuses animations viendront ponctuer la manifestation.

## Vagabondage des animaux

Plusieurs fois par semaine les élus de Ville-neuve-en-Perseigne sont sollicités par le vagabondage d'animaux : bovins, chevaux, moutons, chiens... De plus en plus souvent les élus sont réveillés la nuit par la gendarmerie du Mans.



Cette situation est totalement anormale, sachant que l'on retrouve souvent les mêmes propriétaires qui sont concernés. Face à cette insouciance, nous serons obligés d'appliquer les amendes en la matière : cela va de 150€ en passant par 750€, 1500€  
Pour ce qui concerne les chiens, il faut distinguer les véritables chiens errants et les chiens qui ne sortent pas très loin pour aller voir les copains et surtout les copines. Pour ces derniers, il n'est pas nécessaire d'interpeller les mairies ou le centre KIK, ils savent très bien comment retourner chez leur maître.  
Lorsqu'un animal est errant et qu'il n'est pas possible d'identifier le propriétaire, il est pris en charge par la commune et emmené à la fourrière. Afin de récupérer l'animal à la fourrière, les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge du propriétaire. Le délai de garde est de 8 jours ; après l'animal est considéré comme abandonné et sera soit adopté, soit euthanasié.

## ECOLE PUBLIQUE

Nous sommes 78 élèves à la rentrée de septembre 2024. Nous poursuivons notre projet autour du jardin, du développement durable. Nous axons notre travail en classe maternelle autour des contes en travaillant l'archétype d'un personnage par période. Nous continuons notre projet d'ouverture culturelle pour tous les élèves.

## ECOLE PRIVÉE STE JEANNE D'ARC

Afin de clôturer une année riche en aventures et en projets, notre école a proposé au mois de juin, un très beau spectacle de deux heures, sur le thème des Jeux Olympiques, dans le précieux gymnase de Villeneuve en Perseigne, devant plus de 250 spectateurs qui avaient répondu présents à l'invitation. Nous avons donc fait dans cette lancée, cette année scolaire, une rentrée anticipée pour permettre à 29 enfants, du CE<sup>2</sup> au CM<sup>2</sup> de notre école, de rejoindre Paris en TGV pour découvrir la magnifique salle de l'Arena Bercy. Une journée unique aux Jeux Paralympiques et plus particulièrement pour assister à deux matchs de basket fauteuil le jeudi 5 septembre. Notre Label, Génération 2024 ayant été obtenu pour 3 ans, nous continuons cette année 2024-2025 à promouvoir le sport et le bien-être de l'enfant dans son corps et dans sa tête sur le thème de « Bouge avec ton école ».  
Dans le cadre de nos classes découvertes, nous proposerons à tous nos élèves de découvrir leur environnement, à travers des cycles d'escalade, de basket, de piscine, de hand, de pêche... Mais aussi une sortie « rando », une visite du musée du vélo et du musée des pompiers, un match de basket professionnel des joueuses d'Alençon à l'Anova, une journée de découverte d'une ferme pédagogique pour les petits, du salon de l'agriculture pour les plus grands, et d'autres pistes de travail encore...  
83 enfants sont actuellement inscrits dans notre école, l'équipe pédagogique reste stable ainsi que nos associations de parents.



Photo - Alain Neveu



## Maison d'Assistants Maternelles



Après le départ de certains de nos grands pour l'école à la rentrée de septembre Jeanne, Côme et Léandre ont rejoint Alba et Léna dans la Team des bébés. L'équipe de la MAM accueille vos loulous de 6h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Pour les familles intéressées, il y en a encore quelques places en septembre 2025. Parmi toutes les activités proposées l'un de nos temps forts a été la fête d'Halloween.

Contact : 02-43-97-70-53 - Aurore, Céline, Lauriane et Virginie





## Le maintien de Villeneuve-en-Perseigne en zone « France Ruralité Revitalisation »

Ce classement va nous apporter un certain nombre d'avantages pour nos entreprises locales et notre collectivité. Les entreprises qui s'implanteraient sur notre territoire pourront bénéficier d'exonérations fiscales et sociales comme des exonérations d'impôts sur les bénéfices (impôts sur le revenu ou sur les sociétés ou sur leurs cotisations foncières) (CFE) ainsi que sur les propriétés bâties. Des mesures réduisant leurs charges sociales pour leur faciliter l'embauche de salariés seront possibles sous certaines conditions. Ces aides permettront ainsi l'installation et la reprise de sociétés et de petits commerces sur notre territoire et pourrait être étendus dans certains cas aux professions libérales ou médicales. Notre collectivité pourra également bénéficier d'un important soutien financier pour que nos habitants accèdent plus facilement aux services publics, aux soins ou à la formation.

La réforme des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) adoptée par la loi des Finances pour 2024 (entrée en vigueur en juillet 2024) a maintenu notre commune de Villeneuve-en-Perseigne en zone « France Ruralité Revitalisation » (FRR).

Grâce au zonage « FRR », Villeneuve-en-Perseigne pourra compter sur une augmentation de 30% de sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), pour le bourg centre d'une augmentation de 20% de la fraction péréquation de la DSR (Dotation Solidarité Rurale) et une hausse de nos subventions pour l'Agence Postale et la Maison des Services Publics.

En plus de faciliter la création de commerces ou d'offices, par exemple, l'inclusion dans le zonage FRR permettra de soutenir le logement : soutien financier pour la réhabilitation de l'habitat ancien pour une transformation en logement social et absence de surloyer pour les habitants d'un logement social.

En octobre 2024, 17 700 communes sont zonées France Ruralité Revitalisation.

## TRAVAUX dans nos CIMETIERES

La commune de Villeneuve en Perseigne va procéder, dans les mois à venir, à d'importants travaux dans les cimetières de nos communes : ils seront répartis tout au long des années 2025- 2026- 2027.

Dans un premier temps, au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, il est prévu l'acquisition d'un logiciel spécialisé dans la gestion des cimetières, conforme au CGCT (code général des collectivités territoriales) et à la réglementation en vigueur.

Ce logiciel à multiples fonctions :

- Il assure la gestion totale des cimetières et permet de simplifier toutes les tâches administratives.
- Il gère les concessions : date d'achat, durée, type, localisation, actes, événements, interlocuteurs, défunts, photographies, documents numérisés.
- Il aide à la recherche d'une sépulture ou d'un défunt à partir d'un nom, d'un emplacement, d'une date d'achat réelle ou approximative.
- Il permet des recherches multicritères avec exportation vers les outils de bureautique ou envoi par e.mail.

- Il édite des listes récapitulatives.
- Il édite des courriers personnalisés avec possibilité d'ajouter des champs de fusion.
- Il automatise les procédures : détection des concessions expirées, reprises administratives, reprises pour état d'abandon, archives.
- Il localise immédiatement une sépulture à partir d'un nom.
- Il instaure un garde-fous lors d'une utilisation contraire à la réglementation.
- Il propose la consultation des articles de législation funéraire intégrés.
- Il produit des données statistiques.
- Il gère la facturation, la régie et le suivi des travaux.

Il est également prévu l'acquisition de caveaux-urne et de cases columbarium en complément pour les différents cimetières des communes déléguées.

L'agrandissement du cimetière de Chassé-Montigny a été réalisé il y a deux ans et l'allée principale de celui de Roullée a été bitumée. Des travaux complémentaires sont également prévus sur les allées de nos cimetières, sur trois ans, pour faciliter l'entretien et le déplacement des personnes âgées. Les familles ayant connaissance de concessions échues sont invitées à se mettre en contact avec la mairie pour le renouvellement ou l'abandon.

Contact au 02 43 97 80 15.



**MARDI  
25 FEVRIER  
2025**

## La commune de Villeneuve vous propose de passer une Journée au Salon de l'Agriculture à Paris.

Le tarif d'environ 55€/pers, en fonction des participants, comprend le transport en autocar Boubet et le billet d'entrée.

Départ prévu vers 5h30 et retour à 21h au gymnase de la Fresnaye. Journée et déjeuner libres sur place. Paiement à la réservation par chèque à l'ordre de Boubet Voyages avant le 15 janvier 2025.

Informations et inscriptions :

Cyril Adam - 06 70 51 16-14 ou "c.adamperseigne@orange.fr"



Source : « A3dessa Architecture - F. Barbier »



## Maison Médicale Pluri disciplinaire

Le permis de construire a été déposé au début du mois d'août 2024 et il est en cours d'instruction. Les deux commissions d'accessibilité et de sécurité ont donné un avis favorable. Le marché public pour la construction devrait être prêt dans quelques semaines.

En ce qui concerne la pharmacie, le verrou démographique a sauté grâce au décret du 7 juillet 2024, qui abaisse le critère démographique de 2500 habitants à 2000, avec en plus la proximité des autres communes Ornaises et Sarthoises.

Madame Denoyelle, pharmacienne, travaille avec notre architecte M. Barbier, pour déposer son permis de construire. Cela devrait permettre de ne pas avoir un grand décalage dans la construction des deux structures.



## Raid de la Patate 2024 une aventure multisport

Dimanche 15 septembre 53 équipes ont participé à l'édition 2024 du Raid de la Patate organisé par un groupe de passionnés de sports natures et soutenu par le Club Alençonnais d'Escalade.

Le départ et l'arrivée étaient au gymnase de Villeneuve en Perseigne. Après un prologue autour du gymnase en biathlon tir laser et la prise de consigne du briefing, les participants ont affronté les épreuves concoctées par l'équipe d'organisateur. Au programme : course d'orientation, VTT, labyrinthe, mémo photo et d'autres surprises tout le long des 3 parcours.

Sur le parcours Aventure la victoire revient à une équipe mixte, Sophie et Christophe, qui a su réaliser tout le parcours sans commettre une seule erreur, au grand désespoir d'une autre équipe très rapide qui a réalisé le parcours avec presque 90 minutes de moins mais qui a été moins performante dans l'épreuve de trial VTT.

Sur le parcours Sportif, victoire sans appel de Philippe et Alexis, qui ont survolé en vitesse et en performance le parcours. Bravo à eux.

Et enfin le parcours Découverte, où l'enjeu était d'abord de découvrir l'activité raid multisport sans le stress du chronomètre et du classement, les 22 équipes étaient pour la plupart composées d'un adulte avec un ou deux enfants. Le sourire était sur les visages après 2h30 à 3h00 à parcourir les chemins autour de Villeneuve. Il faut saluer la performance honorable des équipes locales, cette première expérience du raid multisport a marqué les esprits et les courbatures du lendemain. L'équipe organisatrice tient à remercier l'ensemble des bénévoles présents tout le long de la journée pour accueillir, et nourrir les participants, ainsi que l'équipe municipale et le comité des fêtes pour leur soutien logistique durant cette manifestation. L'ensemble des participants a souligné la beauté de la région et la qualité des chemins piétons et VTT autour de Villeneuve et de la forêt de Perseigne Et certains ont même réclamé que la prochaine édition du raid en 2025 ait lieu de nouveau à Villeneuve en Perseigne. Affaire à suivre.



## Karaté Club

La saison du Karaté Club débute avec quelques petits changements. Alain Soreau quitte son poste de président après de bons et loyaux services. Tous les membres du club le remercient pour ce qu'il a réalisé durant toutes ces années. Nous lui souhaitons le meilleur dans ces nouvelles activités.

Pour cette saison 2024/2025, un seul professeur pour un effectif d'environ 25 adhérents.

Rappel des horaires des cours ;

- Lundi, 19h - 20h pour les enfants et 19h30-20h30 pour les adultes

- Mercredi, 18h30-19h30 pour les enfants et 19h30-20h30 pour les adultes

- Samedi de 10h à 12h pour les compétitions .



L'accueil de loisirs s'est déroulé pendant les vacances d'été, du 8 juillet au 2 août.

Nous avons eu une très bonne fréquentation, avec 66 enfants inscrits soit environ une moyenne de 24 enfants par jour pour les trois premières semaines et un séjour complet avec 36 enfants. Les enfants, toujours aussi dynamiques, ont apprécié les activités variées qui leurs ont été proposées : piscine, équitation, sortie en forêt, parc d'attractions ou encore divers jeux extérieurs.

Sous le signe des Jeux Olympiques, nous avons proposé diverses activités sportives au gymnase et aussi du vélo et un grand jeu « JO 2024 ». Les vacances se sont terminées par un séjour multi-activités à Sillé-le-Guillaume, avec voile, paddle, tir à l'arc, VTT et baignade.

A noter que l'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire et sera fermé comme chaque année lors des vacances de Noël.

Pour plus de renseignements sur l'accueil de loisirs, vous pouvez rencontrer Boris à la mairie, le mardi, le contacter au 07 56 10 11 07 ou par mail, «boris.gesbert@fresnaychedouet.fr».



## FORUM DES ASSOCIATIONS

### SPORTIVES ET CULTURELLES

Une vingtaine d'associations étaient présentes pour promouvoir leur activité, le vendredi 6 septembre au gymnase de Villeneuve en Perseigne.

Les parents accompagnés des enfants sont venus à la rencontre des activités proposées au sein de Villeneuve, pour petits et grands: foot karaté, volley, badminton, escalade, yoga, pilates, gymnastique...

Outre les activités sportives, c'était l'occasion de présenter les deux AMAP locales, le club génération mouvements, le club de tarot et l'association de pêche.

Renseignements : 07 56 10 11 07



## ASC Football



Le club de foot se porte plutôt bien à ce jour, avec une trentaine d'enfants divisés en 3 catégories U7-U9 et U11 (recherche de joueurs dans cette catégorie). Il en est de même pour les seniors où quelques joueurs seraient les bienvenus. Le club a pour projet de développer une section Baby-foot.

Renseignements

AMS - Florian Bois : 06 49 16 98 58

# LA VIE DANS NOS COMMUNES



## Commémorations

Un devoir de mémoire très respecté

Vous étiez nombreux dans nos communes à venir honorer nos anciens combattants. Une affluence réconfortante en cette période où la paix entre les peuples est particulièrement mise à l'épreuve.



### A Roullée...

Une fierté de plus pour la commune qui réunit, à chaque commémoration, de plus en plus de fidèles. Toutes les générations sont représentées. Le «pot de l'amitié» a clôturé ce rendez-vous avant de réunir les seniors de la commune pour le repas annuel, préparé par Le Fresnayon.



### A Chassé et à Montigny...

**Armistice de 1918...** Pour honorer ce 106<sup>e</sup> anniversaire et rendre hommage aux anciens combattants, les habitants des communes de Chassé et Montigny sont venus très nombreux partager ce moment autour de notre monument aux morts, où les deux maires délégués ont déposé une gerbe avec la participation de deux enfants. A l'issue de cette cérémonie, nous avons partagé le verre de l'amitié suivie du traditionnel repas offert par la commune aux aînés de Chassé et Montigny à quelque quarante personnes. Cela faisait très longtemps que nous n'avions pas été aussi nombreux pour ce rendez-vous. Le repas fut préparé pour la première fois par Kevin du Fresnayon qui a su répondre aux attentes de la population avec un excellent repas. Cette année, nos deux jeunes sont revenus servir nos aînés et je les remercie. Je remercie également M. Trottet, maire de Villeneuve en Perseigne, de sa visite pour dialoguer avec nos habitants



**8 mai 2024...** Les habitants de la commune de Chassé et de Montigny se sont rassemblés autour du monument aux morts pour rendre hommage à leurs anciens combattants, pour célébrer le 79<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Le maire délégué de la commune de Chassé, ainsi qu'un représentant de la commune de Montigny, ont déposé une gerbe et observé une minute de silence pour honorer le devoir de mémoire et pour que les témoignages ne disparaissent pas. Un musicien de la commune a interprété en direct les sonneries et la Marseillaise pour mettre en valeur cet hommage. Après cette cérémonie, tout le monde a été convié au vin d'honneur sous le barnum de Chassé par le maire délégué.

### A St Rigomer...



Le maire délégué, M. Loison et le président de l'association des anciens combattants M. Marchand, ont déposé une gerbe devant le monument et une autre sur la tombe de William Blake. Puis l'appel aux morts pour la France, la minute de silence, l'exécution de l'Hymne National et la cérémonie s'est terminée par la lecture de la lettre officielle.



C'est en défilant jusqu'à la salle de la Charmille avec notre porte drapeau, Guillaume Legault, en tête de file que nous nous sommes retrouvés pour le vin d'honneur suivi du traditionnel repas des têtes blanches. Environ 70 personnes ont pris place autour des tables dressées et décorées par les élus, ce fut un moment d'échange, de partage et de convivialité. Un panier garni a été offert à notre doyenne Mme Roussel et à notre doyen M. Poirier.

### A Lignières et à la Fresnaye...



Les festivités du 11 novembre se sont déroulées tout d'abord par une remise de gerbes aux monuments aux morts suivie d'un vin d'honneur. Il est important d'honorer chaque année dans nos communes, nos anciens combattants morts pour la France. Nos aînés de Lignières la Carelle et de la Fresnaye sur Chédouet se sont retrouvés à la salle polyvalente de la Fresnaye afin de partager le traditionnel banquet servi par notre traiteur habituel, M. Damien Tacheau. Quelque 130 personnes se sont retrouvées dans une ambiance des plus conviviales.

# LA VIE DANS NOS COMMUNES



## MONTIGNY

Permanence Mairie déléguée  
mairie de Chassé  
jeudi de 13h30 à 18h30  
02 43 97 52 83  
mairie.montigny72@nordnet.fr

**ÉTAT CIVIL**  
Naissances  
Côme Segeon, le 22 mai  
Charly Bouille, le 4 juillet

SALLE COMMUNALE

	Été	Hiver
Vin d'honneur résidents	45	45
hors commune	75	75
Week-end résidents	230	245
hors commune	375	390



## LIGNIERES LA CARELLE

Eglise de Lignières la Carelle  
**Messe de Noël**  
Vendredi 13 décembre  
18h30



Ouverture Mairie déléguée  
lundi de 15h00 à 18h00  
jeudi de 15h00 à 18h00  
Tél. 09 77 86 14 60  
mairie.lignieres72@wanadoo.fr  
Entretien avec le maire délégué sur RDV

**GARDERIE**  
7h30 à 8h15 - 16h45 à 18h15





Villeneuve-en-Perseigne

## LA FRESNAYE SUR CHEDOUET

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h à 12h  
mardi de 9h à 17h45  
mercredi de 9h à 17h30  
jeudi de 9h à 17h  
vendredi de 9h à 17h

02 43 97 80 15  
mairie@fresnayedouet.fr

## SALLE COMMUNALE

Vin d'honneur	Eté	Hiver
résidents	50	50
hors commune	80	80
<b>Week-end</b>		
résidents	240	255
hors commune	415	430

### Nouveau sur le secteur

Vous souhaitez acheter ou vendre un bien, bénéficiez de mes services pour faciliter et réaliser votre projet immobilier.

**megAgence**



**Nathalie PAWLAK**  
Consultante indépendante en immobilier  
06 84 82 41 60  
nathalie.pawlak@megagence.com

ma préférence, c'est megAgence!



Grande réussite pour cette édition 2024 qui a débuté dès le samedi après-midi avec le concours de pétanque qui a rassemblé 68 joueurs. S'en est suivi le traditionnel feu d'artifice tiré autour de l'étang du Chédouet qui a déplacé un très grand nombre de spectateurs. Auparavant, chacun avait la possibilité de se restaurer au «Fresnayon» sur les airs d'une démonstration de salsa.

Sous un ciel clément, le dimanche matin, quelque 120 exposants ont répondu à l'appel du comité pour le vide grenier. Les stands de restauration et buvettes ont été pris d'assaut. Tout au long de l'après-midi un groupe de danseurs «Bagnol'Troupe» a défilé dans les rues occasionnant une folle ambiance.

Un grand merci aux organisateurs qui nous ont offert un super week-end.



**JOHANNA INSTITUT**  
est devenu  
**BEL' ESPRIT**

Le Salon de Coiffure «La boucle de Laure» change également de propriétaire. La réouverture est prévue le 2 décembre à 14h.

En juillet dernier, Johanna Desnos a cédé son institut de beauté à Coline Denin.

"J'avais pour projet d'acquiescer un nouvel institut de beauté pour développer mon activité professionnelle que j'exerce déjà depuis six ans dans la commune du Mêle sur Sarthe" explique Coline. "C'est Elise Nion qui est en charge de l'institut. Nous avons gardé les mêmes prestations : épilation, soin du visage et du corps, beauté des mains et des pieds, épilation durable (lumière pulsée), extension de cils... Nous nous sommes également formées au ralongement ongulaire pour répondre à la demande de notre clientèle."

L'institut est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 9h à 13h.

## Tarots club

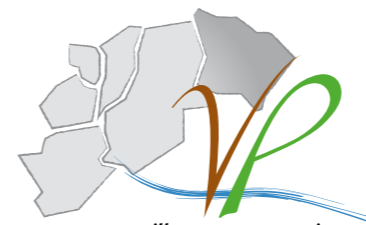
Le club de tarot de la Fresnaye organise 4 concours par an.

Le prochain aura lieu le 30 novembre salle polyvalente de Roullée.

En 2025, le 29 mars et le 26 avril à salle de la Fresnaye.

Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, sur réservation, à la salle polyvalente de la Fresnaye, vous pouvez nous retrouver pour vous initier, vous remettre à niveau ou vous perfectionner dans le but de participer à des concours sans crainte et dans la convivialité.

N'hésitez pas à nous contacter  
06 12 57 66 77 ou 02 43 97 81 44



Villeneuve-en-Perseigne

## ROULLÉE

Ouverture Mairie déléguée

mercredi de 13h30 à 17h30  
vendredi de 17h00 à 19h00

Permanence maire délégué  
vendredi de 17h à 19h

02 43 97 83 67  
06 08 04 07 97  
mairie.roulee@wanadoo.fr

## SALLE COMMUNALE

Week-end	Eté	Hiver
résidents	170	185
hors commune	255	270

## GITE COMMUNAL

capacité : 9 personnes	
1 nuit	180
week-end	250
semaine	350



Merci aux bénévoles qui ont assuré la mise en place, la cuisson au barbecue, et le service. Rendez-vous en 2025 pour un nouveau rendez-vous.



Renseignements : G. Perrin 06 12 68 53 52 ou «perringe@orange.fr».

## Barbecue

Victime de son succès, notre barbecue annuel a compté pas moins de 120 convives au mois de juillet dernier. Un rendez-vous attendu gratifié d'une météo clémente... Après un apéritif champêtre, à l'extérieur, les convives ont partagé le repas à l'intérieur de la salle, à l'abri du soleil.

L'association «Gladius Sagonensis», nous a offert une démonstration d'un combat médiéval à l'initiative de son président, Ulric d'Osten-Sacken pour faire découvrir cet art martial, issu des combats du Moyen Age :

« Le poids de l'armure, portée lors des combats, est de 35 kg, en moyenne. Nos tabards, une variété de surcot que l'on revêtait au-dessus de l'armure, au Moyen-Âge, que l'on appelle aussi cottes d'armes, portent le blason de notre association. Ils sont inspirés du sceau de l'abbaye de la Couture, au Mans. Nous sommes affiliés à la Fédération française de béhourd, qui souhaite créer une équipe de France assez forte, pour participer aux compétitions. Nous souhaitons susciter la curiosité de tous, petits et grands, qui pourront nous rejoindre en individuel ou en famille. »



Une découverte pour beaucoup d'entre nous pour enrichir notre culture de l'Histoire de cette lointaine période.





Villeneuve-en-Perseigne

**CHASSÉ**

Ouverture Mairie déléguée

jeudi de 13h30 à 18h30

02 43 97 52 83

communedechasse@orange.fr

Permanence du maire délégué

Mardi de 14h00 à 15h15

ou sur RdV

### SALLE COMMUNALE

**salle** Eté Hiver

**Week-end**

résidents 80 95

hors commune 115 130

**Journée (résidents)**

en semaine 40 40

samedi 15 15

**Journée (hors commune)**

en semaine 60 60

samedi 20 20

**barnum** Eté Hiver

**Week-end**

résidents 70 70

hors commune 110 110

**ÉTAT CIVIL**

**Naissances**

Lélio Dorémus, le 18 avril

Léandre Desmaison, le 8 juin

## Travaux au Goutier

Après de nombreuses inondations au carrefour du Goutier sur Chassé, la commune a d'abord procédé au débouchage de toutes les buses qui passaient sous la route. Ensuite, nous avons mis en place une bordure sur un côté du carrefour, car si l'eau de nouveau venait à sortir du fossé, elle serait acheminée



## Sortie vélo pour le Téléthon 2024

C'était un plaisir pour la commune de Chassé d'accueillir la sortie vélo pour le Téléthon 2024. Même si le temps n'était pas idéal, le petit groupe de cyclistes a quand même décidé de faire leur randonnée, avec un départ et un retour à Chassé. Afin de donner de la force et du courage aux sportifs, la commune a organisé un petit-déjeuner avec du café, du chocolat, du jus d'orange et des viennoiseries. Je tiens à remercier M. et Mme Menard et Mme Allais pour toute la préparation et pour avoir accueilli tous ces participants.



Pour la 2<sup>e</sup> année, les habitants de la commune déléguée de Chassé se sont retrouvés sur le terrain de loisirs pour la fête des voisins 2024 vers 19h00, le vendredi 5 juillet. Bien que cette soirée ait été programmée un peu tard dans le calendrier, le nombre de participants était toujours aussi important avec plus d'une cinquantaine de personnes. Nous avons gardé le même principe que l'année passée, où chacun avait la possibilité d'apporter une entrée ou un dessert. La commune a offert l'apéritif, les boissons ainsi que les saucisses et les merguez. Cette soirée nous a permis de partager des moments d'échanges, mais surtout de regarder en direct le match de football France - Portugal. Le match a été projeté sur un côté du barnum suffisamment grand pour que tout le monde puisse le regarder,



notamment pour partager la petite victoire de la France. En raison du décalage de date, nous avons pu profiter d'une météo favorable, à la différence du mois de juin qui a été pluvieux et froid. Cette soirée a été une fois de plus appréciée par tous et nous avons décidé de nous retrouver l'année prochaine.



Villeneuve-en-Perseigne

**ST RIGOMER DES BOIS**

Ouverture Mairie déléguée

mardi de 15h à 18h

vendredi 15h à 18h

Permanence des élus

vendredi de 17 à 18h ou sur Rdv

02 33 26 94 55

e-mail:

mairie.saintrigomer@orange.fr

www.saintrigomerdesbois.fr

### SALLES

**La Charmille** Eté Hiver

**Journée**

résidents 165 165

hors commune 240 240

**Week-end**

résidents 285 300

hors commune 415 430

**Le Buisson** Eté Hiver

**Week-end**

résidents 80 95

hors commune 115 130

**ÉTAT CIVIL**

**Naissances**

Apolline Degnieau, le 31 mai

Arès Robert, le 8 juillet

Noémie Goulet le 15 septembre

**Décès**

Patricia Kereselidze, le 21 juin

Gilles Farcy, le 17 août

**Mariage**

Mélanie Bruneau

et Bruce Gauquelin, le 22 juin

### Voeux du Maire

Rendez-vous

le vendredi

17 janvier 2025

à 18h30 heures

Salle de la Charmille



Le 30 juin 2024, le comité des fêtes de Saint Rigomer des Bois a organisé un pique-nique qui a commencé par un apéro, offert par le comité. Les Saint rigomérois étaient conviés à venir partager un moment de convivialité. En cette journée d'élection, même si peu de monde était présent, le soleil et la bonne humeur étaient présents. La journée s'est terminée par une partie de pétanque.



**Pique-nique**

C'est une première !!! A Saint Rigomer des Bois, un loto a été organisé par le comité des fêtes et animé par Annick Dutertre. Lors de cette soirée, un montant de 1500 euros de lots ont été distribués. Avec une participation d'environ 70 personnes, la soirée s'est bien passée. Nous remercions tous les donateurs ainsi que la boucherie Cohu, Plantouffe, la boulangerie Toublanc et le Fresnayon pour leur générosité.



**LOTO**

## Vide grenier

Le 18 août 2024, 80 exposants étaient présents au vide grenier de Saint Rigomer des Bois sur le terrain de la salle de la charmille. De nombreux visiteurs ont flâné et ont fait des affaires. Tous les participants ont pu se restaurer grâce à la préparation des bénévoles du comité des fêtes.



Les élus de Saint Rigomer des Bois remercient le comité des fêtes pour son investissement et l'organisation de ses manifestations.

### DÉPART EN RETRAITE

Agent d'entretien depuis 1996 pour la commune de St Rigomer des Bois, Mme Hoguin s'occupait du nettoyage des salles de la Charmille, du Buisson, de la mairie et de la maison de Gaston Floquet. En 2016, elle reçoit la médaille d'honneur d'argent. Mme Hoguin a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2024 après avoir rempli les fonctions qui lui étaient dévolues toutes ces années... une retraite bien méritée.

Un pot a été organisé afin que les élus, anciens élus et la famille de Mme Hoguin puissent lui fêter son départ.



# LES AMIS DE GASTON FLOQUET

Comme le rappelait notre dernier article paru dans le bulletin municipal, notre association a organisé en novembre 2023 une grande vente d'œuvres originales de Gaston Floquet, dont le produit allait à la commune de Villeneuve-en-Perseigne, propriétaire après legs de la part de l'artiste à Saint-Rigomer, sa commune de l'époque.

Nous avons décidé de prolonger l'événement en proposant les invendus aux visiteurs lors de l'ouverture de la maison au public en juillet et août 2024. Cette fois-ci, pas d'artiste invité dans la petite galerie, contrairement aux autres années, mais des Floquet, là comme dans la grange. Les visiteurs pouvaient ainsi se faire plaisir en repartant avec un ou plusieurs collages, peintures, brous de noix, dessins, etc. pour des prix volontairement accessibles. C'est ce qu'ils ont fait. Le produit de cette double vente s'élève au total à 10 477 € pour le compte de Villeneuve, qui reverse à l'association 10% des recettes, lesquelles sont consacrées par la commune à des projets liés à l'artiste rigomérois pour le renom de Villeneuve-en-Perseigne.

**Un vernissage a ouvert la saison** le 28 juin 2024, comme d'habitude. Il comportait, outre les traditionnels discours, un intermède musical loufoque à souhait. Deux des comédiens amis de notre association ont joué pour nous une drôle de musique dans le pré du Tertre : Hugues Reinhart et son complice Primo Gramaglia, en frappant sur un étonnant instrument, le marcelophone, en sortaient des sons presque mélodieux. C'était bien entendu un clin d'œil à Marcel Duchamp, artiste iconoclaste qui eut le culot d'exposer en 1914 à New-York un if porte-bouteilles, comme il le fit avec d'autres objets inattendus dits ready-made, c'est-à-dire tout prêts (à être exposés). Heureusement, l'if de Hugues et Primo portait des bouts de tuyaux de métal et non des bouteilles de verre !



**Un dévernissage de l'exposition précédente**, inhabituel en revanche, s'est tenu en juin 2024, avant le vernissage décrit ci-dessus. Dans la galerie était en effet installé un panorama des 30 ans de l'association fêtés en 2023, qui fut décroché et mis dans une malle, qu'on scella à la cire de bougie et au ruban scotch avec le plus grand soin. C'est ensuite avec une solennité drôle et grave à la fois que la malle fut enterrée derrière la maison. Tout est conservé et invisible, maintenant que l'herbe a poussé dessus, comme si nous avions inhumé notre passé dans une secrète sépulture pour d'improbables archéologues du futur.

**L'été dernier** fut, on le sait, fort pluvieux dans la région. Nous avons malgré tout accueilli 40 visiteurs en juillet-août, 40 autres pour le vernissage et 20 lors de la journée du patrimoine. C'est toujours un plaisir d'accompagner des visiteurs curieux et intéressés pour les bénévoles motivés que nous sommes.

**Nos projets** portent actuellement sur l'inscription de la maison de Gaston Floquet sous le label « Maisons des Illustres » avec l'appui de Madame Pessey-Lux, ancienne conservatrice du musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, qui a fait entrer au musée une collection d'œuvres de notre artiste avec sa coopération. Si nous y parvenons, l'humble maison fera partie d'un ensemble de demeures ayant abrité des personnalités de renom. L'œuvre de Floquet, reconnue par le comité de direction des Musées de France, est présente dans trois musées nationaux : le musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon, le musée Richard Anacréon de Granville et le musée de Tésé du Mans ainsi que dans sa maison. Il a aussi reçu en 2019 à Verdun, dans sa région d'origine, un hommage prestigieux avec la grande exposition qui lui était entièrement consacrée. Ceci est une étape de plus dans notre effort pour le faire connaître.

**Un autre chantier** concerne le nouveau site internet, qui se construit avec l'appui précieux d'un professionnel, Zacharie Pacey. Nous faisons de notre mieux pour donner au nouveau site la qualité qu'il mérite et le mettre en ligne sans tarder.

**Nous espérons rencontrer les habitants de la commune** répondant à l'une ou l'autre de nos invitations et leur disons à bientôt !

